



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 7 NOVEMBRE 2023
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 544-2023 CONCERNANT LA
DÉMOLITION DES IMMEUBLES

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du premier projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 3 octobre 2023, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 544-2023 concernant la démolition d'immeubles.

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 et suivants de *la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi, **7 novembre à 19 h 50** en la salle du conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Au cours de l'assemblée publique, la mairesse ou tout autre membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du premier projet de règlement numéro 544-2023

L'objet de ce règlement est qu'en vertu des articles 148.0.1 et suivants de *la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1) une municipalité doit adopter un règlement sur la démolition d'immeubles notamment sur la protection du patrimoine bâti et la réutilisation du sol dégagé ;

Veuillez noter que le règlement relatif à la démolition d'immeubles, ne contient pas de dispositions susceptibles à l'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation, au bureau de la Municipalité situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Il peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à www.saint-jude.ca sous l'onglet Municipalité / Avis public. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 792-3855, pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

Donné à Saint-Jude, ce 4 octobre 2023

Denis Meunier,
Directeur général
et greffier-trésorier par intérim